



COLLÈGE DE L'OUTAOUAIS
333, boul. de la Cité des Jeunes
C.P. 5220, Hull, QC J8Y 6M5
Tél.: 770-4012

Le 18 mars 1986

Les Maisons de billots du Pontiac
a/s M. Richard Lauzon, président
Bryson, Québec

Monsieur,

Nous désirons vous confirmer par la présente que nous apportons une légère modification à la convention qui existe entre le Collège de l'Outaouais (pour le Regroupement des Aînés de l'Outaouais) et "Les Maisons de billots du Pontiac" dont vous êtes le président.

Contrairement à ce qui est indiqué à la convention, le dernier 35,000\$ devant vous être payé entre le 1er février et le 1er avril 1987 pourra vous être versé dès que la levée de fonds aura atteint une valeur de 335,000\$ en argent, en espèce, en main-d'oeuvre et en services.

Cette modification vient concrétiser notre effort de soutien à une petite entreprise qui a besoin de toutes ses ressources financières pour poursuivre son développement.

Nous espérons que cette modification saura vous aider à mieux planifier l'avenir immédiat de votre P.M.E. et ainsi vous permettre de maintenir les emplois créés lors de l'agrandissement de la "Cabane".